

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Pierre SANTY)

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 21

Ayant pris part au vote
(vote public) : 22

o Pour : 22

o Contre : 0

o Abstention : 0

o Blanc : 0

o Nul : 0

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel, et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoir : Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à M. SABY F.-Régis.

Date de convocation :

Le 26 mars 2024

Date d'affichage :

Le 26 mars 2024

M. le Président donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 février 2024 dont chaque conseiller communautaire a été destinataire.

Il demande au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver ledit procès-verbal.

DELIBERATION N° :

DC/2024-04-08/02

OBJET DE LA SEANCE :

Approbation
procès-verbal

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le procès-verbal de la séance du 12 février 2024

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Jean-Pierre SANTY
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20240408-DB2024040802-DE
Reçu le 10/04/2024

*certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DB2024040802-DE
Reçu le 10/04/2024